

1. Créer un Compte « Mon Paris »

Ce compte permet d'accéder au portail **Paris Familles** recensant les demandes de places en crèche. En bas du portail Paris Familles, cliquer sur « inscriptions ouvertes », sélectionner « demande de place en crèche » puis cliquer sur le bouton « Faire une demande de place en crèche ». Intégrer les documents demandés

2. Valider la demande de place en crèche au guichet de l'Espace Familles de la Mairie

Déposer le dossier uniquement sur rendez-vous à partir du 7e mois de grossesse :

Par téléphone, au 01 44 52 29 19

Sur le site internet : mairie19.paris.fr > services > enfance

Via le QR Code suivant :



S'assurer d'apporter l'ensemble des photocopies des documents à fournir pour la validation du dossier :

Un justificatif d'identité des responsable(s) de l'enfant : CNI, passeport, carte de séjour et carte de résident. **Apporter l'original le jour du rendez-vous**

Deux justificatifs de domicile :

- Quittance de loyer, bail de location signé ou promesse de vente signée
- Facture de moins de 3 mois du fournisseur d'énergie ou échéancier de souscription

Un justificatif concernant l'enfant : certificat médical mentionnant la date prévue de l'accouchement, acte de naissance, livret de famille (pages des enfants et des parents)

Un justificatif de ressources :

- Salarié : dernier bulletin de salaire
- Libéraux/Indépendants : document de moins de 3 mois justifiant affiliation/création d'entreprise + document de moins de 3 mois justifiant de l'activité de l'entreprise (factures, honoraires) + dernier avis d'imposition sur revenu

Un justificatif de paiement CAF : attestation de paiement

Cas particuliers :

Si vous êtes étudiant.es : certificat de scolarité, carte d'étudiant

Si votre enfant est déjà gardé : contrat d'accueil en cours, justificatif concernant l'arrêt du mode de garde, attestation de congé parental

Si vous êtes en instance de séparation : jugement de divorce, justificatif de séparation en cours

Si vous êtes hébergé.es par une tierce personne :

- Attestation d'hébergement précisant les coordonnées du ou des responsable(s) et du ou des enfant(s) hébergés datée de moins d'1 mois.
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (cf liste des justificatifs ci-dessus)
- Attestation de paiement de la CAF à votre nom et à l'adresse de l'hébergeant.

Si vous êtes hébergé.es en centre ou à l'hôtel :

- Attestation de moins de 1 mois du centre d'hébergement ou de l'hôtel mentionnant la date d'arrivée dans la structure
- Noms des membres de la famille qui sont hébergés.

3. Actualiser le dossier tous les 3 mois

Sur votre portail Paris Familles

Par mail à l'adresse suivante : ddct-ma19-familles@paris.fr

Directement au guichet de la Mairie à l'Espace Familles (sans rendez-vous).